



Paris, le 25 Mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE / INVITATION

**La commune de Chevilly-Larue,
Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte,
inaugure un rucher Abeille, sentinelle de l'environnement®
Samedi 28 Mars 2019**

Madame Stéphanie DAUMIN – Maire de Chevilly-Larue et 1^{ère} Vice-Présidente de l'Etablissement Public Territorial – Grand Orly Seine Bièvre,

Monsieur Laurent TAUPIN – Maire-adjoint au Développement durable et Economique à l'Emploi et l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21.

Monsieur Dominique CENA, Secrétaire général adjoint et Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française,

vous convient à l'installation du rucher ainsi qu'à la signature de la Charte Abeille, sentinelle de l'environnement®

Samedi 28 Mars 2019 de 10H30 à 12H00

Gymnase Pasteur, 2 avenue de la Croix-du-Sud - 94550 Chevilly-Larue.

Consciente des enjeux sur la nature en ville et la protection de l'environnement, la commune de Chevilly-Larue agit depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité. En effet, depuis 2011, année d'adoption de son premier Agenda 21, la collectivité et ses services techniques se sont engagés dans une gestion plus raisonnée des espaces verts en atteignant le « zéro phyto ». Ils promeuvent également le développement de « friches » au sein des espaces verts publics, véritable lieu de biodiversité, en plus d'une pratique du jardinage individuel et partagé, plus respectueuse de l'environnement. Fort de cette expérience et de cet engouement, la collectivité a adopté en décembre 2017 son deuxième Agenda 21, en y dédiant un de ses dix objectifs à la maîtrise durable de son capital naturel (air, eau, biodiversité).

La Ferme du Saut du Loup, centre social créé en 2010, est un partenaire privilégié de la ville. C'est un lieu ouvert à tous les habitants pour la mise en œuvre de projets, aux fonctions d'éducation, d'animation, d'accueil en créant du lien où s'expriment les diversités, les savoirs faire et les savoirs êtres, et les solidarités. Les actions engagées ont pour thématique la vie végétale et animale. Elles visent à sensibiliser au développement durable et au mieux vivre ensemble. Dans ce cadre, un groupe projet « apiculture » a été constitué, et plusieurs habitants ont suivi des stages d'apicultures, quelques ruches ont été installées et une première récolte a eu lieu.

La commune souhaite également participer au développement des abeilles en milieu urbain et sensibiliser plus largement à leur place dans la ville. Outre d'augmenter la population des abeilles et leur répartition sur le territoire, il s'agit de promouvoir le respect de la nature et l'importance de la biodiversité, y compris en ville.

Son engagement s'est traduit par sa participation au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », permettant d'augmenter la population d'abeilles, leur répartition indispensable à la naissance, et la reproduction d'espèces végétales sur terre. Le partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » est une belle occasion pour construire un projet global sur la présence et la place des abeilles dans la ville.



Première ouvrière de la biodiversité, l'abeille est en danger

Première ouvrière de la biodiversité, l'abeille est un excellent témoin de la santé de nos écosystèmes, un pollinisateur essentiel pour la flore, l'agriculture et une alimentation humaine diversifiée et de qualité. Cependant, victime de la dégradation de notre environnement, l'abeille est en danger.

Le programme Abeille, sentinelle de l'environnement®

Lancé en décembre 2005 par l'UNAF - l'Union Nationale de l'Apiculture Française - ce programme a pour objectif de sensibiliser le grand public, les jeunes générations et les pouvoirs publics au rôle fondamental de l'abeille dans notre biodiversité. Ce programme reçoit le soutien de très nombreuses collectivités et d'entreprises privées réparties sur l'ensemble du territoire français.

La sauvegarde de l'abeille est essentielle car l'abeille œuvre pour nous chaque jour et pose des questions essentielles pour l'avenir et les générations futures : Quelle agriculture ? Quel environnement ? Quelle relation Homme / nature ?



Les abeilles au cœur de notre environnement :
1^{ère} ouvrière de la biodiversité
80 % des plantes de notre environnement sont fécondées par les abeilles.
20 000 espèces végétales menacées sont protégées par les abeilles.
40 % de notre alimentation dépend des abeilles.

Les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et l'UNAF

En lien avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Union Nationale de l'Apiculture Française souhaite accompagner les territoires d'excellence dans leur démarche de reconquête de la biodiversité et de sensibilisation du public à la nécessaire protection des pollinisateurs et des abeilles.

La convention signée, en mai 2016, entre l'UNAF et le ministère de l'Environnement vise plus particulièrement à :

- . La reconquête de la biodiversité dans et par les territoires urbains et ruraux,
- . L'arrêt de l'utilisation de pesticides et de produits toxiques dans l'intégralité des espaces verts,
- . La contribution à la préservation de l'abeille domestique et des pollinisateurs sauvages, et au-delà de la biodiversité naturelle et fonctionnelle de la faune et de la flore,
- . La sensibilisation du grand public à ces enjeux et la restauration du lien entre des citoyens urbains et la nature,
- . L'éducation à l'environnement,
- . La réappropriation de l'environnement par les citoyens,
- . La contribution au maintien de l'apiculture,
- . Le déploiement de projets de plantations et reboisements (arbres et plantes mellifères),
- . S'assurer de l'existence et du respect d'un statut juridique protecteur de l'abeille et l'apiculture.

Pour en savoir plus sur :

- **Chevilly-Larue** : www.ville-chevilly-larue.fr
- La Charte et le programme **Abeille sentinelle de l'environnement®** : www.abeillesentinelle.net
et la page **facebook** : www.facebook.com/AbeilleSentinelleDeLEnvironnement

Anne HENRIOT
Relations Presse
Tel. +33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
Union Nationale de l'Apiculture Française
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Romain ORELLE
Chargé de mission développement durable
Tel. 01 45 60 18 81
Ville de Chevilly-Larue
rorelle@ville-chevilly-larue.fr